

Trophées K2 2016

*Pour le **décloisonnement** des disciplines et
la **valorisation** de la recherche*

01

Objectifs

“Parce que le monde impose une approche pluridisciplinaire”

Depuis sa création, le Cercle K2 développe des espaces de rencontre et de dialogue entre les sphères universitaire et opérationnelle.

Les Trophées K2 s'inscrivent dans cette perspective. Il s'agit de **valoriser** et d'**accompagner** des chercheurs qui, par leur imagination et leur créativité, mais aussi par leur force de travail, ont découvert un champ de recherche ou une application susceptible de contribuer à relever les nombreux défis auxquels sont confrontées nos sociétés.

Plus largement, et dans la droite ligne de la philosophie du Cercle K2, il s'agit d'œuvrer au décloisonnement des disciplines et de permettre un échange fertile entre tous ceux qui contribuent au développement harmonieux de la Cité.

+100
Membres de
Jurys

+900
Invités

+20
Trophées



02

Récompenses

Remise d'un trophée

Chaque lauréat recevra un trophée lors d'une soirée organisée dans un lieu de prestige à laquelle seront conviés l'ensemble des Membres fondateurs du Cercle K2, les Membres des jurys et des personnalités extérieures.



Accompagnement

Individuel : chaque lauréat bénéficiera de la possibilité de réaliser des vidéos, de publier des articles ou une partie ou la totalité de son travail de recherche sur la plateforme du Cercle K2.

Collectif : les lauréats constitueront une « promotion de chercheurs » et seront conviés, chaque mois, à un déjeuner ou dîner organisé par le Cercle K2 auquel participeront notamment des Membres fondateurs ou des personnalités extérieures.



03

Thématiques

1. Cancérologie
2. Concurrence, régulation et numérique
3. Cybersécurité
4. Droit des assurances
5. Droit pénal
6. Droit du sport
7. Droit du travail
8. Finance
9. Influence & Stratégie
10. Informatique participative et territoires
11. Intelligence artificielle
12. Justice, procès, procédures
13. Mathématiques et leurs applications
14. Mécanique quantique et physique des particules
15. Procédures collectives
16. Propriété intellectuelle
17. Recherche stratégique
18. Renseignement, influence et géopolitique
19. Science des organisations
20. Machine Learning & Data Science
21. Intelligence économique

04

Jurys

Les jurys sont encore en cours de constitution

Les jurys sont composés de Membres fondateurs du Cercle K2 mais aussi de personnes extérieures expertes dans la thématique du Trophée.



1. Cancérologie

Dominique Deville de Périère, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, ancienne Présidente d'Université et du PRES Montpellier sud de France, Présidente du jury

Geneviève Almouzni, Directeur de recherche classe exceptionnelle au CNRS-DRCE2 & Directeur du Centre de recherche de l'Institut Curie

Fabien Calvo, Professeur de pharmacologie clinique à l'Université Paris Diderot & Directeur scientifique du consortium de recherche Cancer Core Europe

Philippe Icard, Chirurgien des Hôpitaux & Professeur des Universités en délégation à l'École Polytechnique

Christophe Hirtz, Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier & Directeur de la plateforme de protéomique clinique (CHU Montpellier)

2. Concurrence, régulation et numérique

Anne-Sophie Choné-Grimaldi, Professeur agrégé des Facultés de Droit à l'Université Paris-Ouest Nanterre, Présidente du jury

Alain Gauvin, Directeur juridique Carrefour

Erwan Le Noan, Associé Altermind

Grégoire Toulouse, Associé Taylorwessing

Marie-Françoise Marais, Présidente d'HADOPI

3. Cybersécurité

Général Marc Watin-Augouard, Général d'armée de gendarmerie (2S), Président du jury

Guillaume Tissier, Directeur général de CEIS

Henri d'Again, Directeur général du Centre des Hautes Etudes du Cyberspace (CHECy) et Président de Small Business France

Laurent Denizot, Fondateur et CEO Egidium Technologies

Ludovic Petit, Cyber Security Officer CYAN

Philippe Duluc, Directeur de la division big data & security, Atos

Jean De La Richerie, Directeur Grands Comptes Sécurité, Airbus Defence and Space

4. Droit des assurances

Joël Monnet, Professeur des Universités & Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de Poitiers, Président du jury

Romain Dupeyré, Avocat associé cabinet BOPS

Philippe Baillot, Médiateur de l'assurance

David Noguéro, Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université René Descartes (Paris V) & Sorbonne Paris Cité

5. Droit pénal

Marc Segonds, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de Toulouse I Capitole & Directeur de l'Institut d'Études Judiciaires de Toulouse, Président du jury

Alain Crucifix, Ancien commissaire de police judiciaire belge & Consultant en matière de prévention et de sécurité

Gilles Duteil, Directeur du Groupe de Recherche Européen sur la Délinquance Financière et la Criminalité Financière et Organisée (DELFICO) et du CETFI

Bruno Dalles, Directeur du Service à Compétence Nationale Tracfin

François Dieu, Professeur des Universités au Département de Science Politique et de Sociologie de l'Université Toulouse 1 Capitole

Guillaume Beaussonie, Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université Toulouse 1 Capitole

6. Droit du sport

Mathieu Maisonneuve, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de La Réunion, Président du jury

Jean-François Vilotte, Avocat associé, Haut fonctionnaire en disponibilité, ancien Président d'autorité administrative indépendante & ancien Directeur général de fédération sportive

Julien Berenger, Avocat au Barreau de Marseille en Droit du sport

Rémi Dupré, Journaliste service « sports » Le Monde

Jean-François Lamour, Député de la 13ème circonscription de Paris & Ancien ministre de la jeunesse et des sports

7. Droit du travail

Paul-Henri Antonmattei, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de Montpellier, Président du jury

Yannick Pagnerre, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de Poitiers

Christine Neau-Leduc, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Panthéon Sorbonne (Paris I)

Françoise Shoenberger, Directrice des relations sociales, L'Oréal

Jean Vantal, Directeur des ressources humaines, Vinci Construction Terrassement

8. Finance

Alain Papiasse, Directeur général adjoint et représentant de la Direction Générale pour la région Amérique du Nord, BNP Paribas, Président du jury

Gilles Hilary, Professeur à l'INSEAD

Denis Gromb, Professeur, finance, HEC

Gaëlle Le Fol, Professeur, Université Paris Dauphine

9. Communication et marketing

Ludovic François, Professeur-affilié, Groupe HEC, Président du jury

Romain Zerbib, Enseignant-chercheur, spécialiste en stratégie d'influence

Nicolas Moinet, Professeur des Universités à l'Université de Poitiers

Christian Marcon, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Olivier Martin-Boban, Associé, Axis & Co

10. Informatique participative et territoires

Francis Rousseaux, Professeur des Universités, Président du jury

Eddie Soulier, Enseignant-chercheur Pôle HETIC - Université de Technologie de Troyes

Laure Gitton, Principal Consultant - Defense Capgemini

Pierre Collet, Professeur à l'Université de Strasbourg

11. Intelligence artificielle

Hugues Bersini, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles & Co-directeur du laboratoire IRIDIA, Président du jury

12. Justice, procès, procédures

Loïc Cadiet, Professeur à l'École de droit de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) – IRJS/DRJP, Président du jury

Denis Mouralis, Professeur des Universités, Agrégé des Facultés de Droit de l'Université d'Aix-Marseille, Consultant & Arbitre

Thomas Clay, Professeur agrégé des Facultés de droit, Doyen honoraire de la Faculté de droit et science politique - Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Didier Rebut, Professeur agrégé des Facultés de droit - Université Panthéon Assas (Paris II)

Jean Danet, Maître de conférences - Université de Nantes, Avocat honoraire

Rostane Mehdi, Professeur agrégé des Facultés de droit - Université Paul Cézanne (Aix Marseille III), Directeur de l'IEP d'Aix-en-Provence

Guy Canivet, Membre du Conseil constitutionnel, Ancien premier président de la Cour de cassation

13. Mathématiques et leurs applications

Anatole Khelif, Enseignant-chercheur à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) & à l'Université Diderot (Paris 7), Président du jury

Emmanuel Ferrand, Maître de conférences, Institut mathématique de Jussieu

Laurence Honnorat, Présidente de Innovaxiom

14. Mécanique quantique et physique des particules

Etienne Klein, Professeur à l'École Centrale de Paris & Physicien au CEA, Président du jury

15. Procédures collectives

Philippe Pétel, Professeur agrégé des Facultés de Droit à l'Université de Montpellier & Directeur de l'Institut d'Études Judiciaires, Président du jury

Jordy Pagani, Mandataire judiciaire, EP & Associés

Vincent Gladel, Administrateur judiciaire & Président d'honneur du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (CNAJMJ)

Nassim Ghalimi, Avocat associé, Cabinet Veil Jourde

Sophie Tcherniavsky, Mandataire judiciaire, S21Y

16. Propriété intellectuelle

Gilles Vercken, Avocat Cabinet Gilles Vercken, Président du jury

Jean-Pierre Clavier, Professeur des Universités à l'Université de Nantes

Stéphanie Carre, Maître de conférences au CEIPI

Sylvain Chatry, Maître de conférences à l'Université de Perpignan

Tristan Azzi, Professeur des Universités à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

Stéphanie Le Cam, Directrice de l'Institut des sciences sociales du travail de l'ouest (ISSTO) à l'Université Rennes 2

Célia Zolynski, Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Jérôme Passa, Professeur des Universités à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Mélanie Clement-Fontaine, Directrice du laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE) & Maître de conférences à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Alexandra Bensamoun, Maître de conférences - Université Paris-Sud (Paris XI)

17. Recherche stratégique

Jean-François Daguzan, Directeur-adjoint à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), Président du jury

Bernard Labatut, Projet fédérateur Albatros, Aerospace Valley, Responsable projet « structuration de la formation »

Daniel Rich, Directeur de la Stratégie et du Développement de Scutum Security First

Michel Quillé, Consultant en sécurité. Spécialiste de la réforme des services de sécurité. Spécialiste de la coopération policière internationale et de la lutte contre le crime organisé

Rémi Thiolet, Conseiller du Président d'Almerys

18. Renseignement, influence et géopolitique

Sébastien-Yves Laurent, Professeur des Universités & Analyste, Président du jury

Floran Vadillo, Conseiller auprès du Ministre de la Justice

Général Jean-Pierre Meyer, Général (2S)

Michel Roussin, Conseiller du Président du Groupe Bolloré, Préfet honoraire & Ancien Ministre de la coopération

19. Science des organisations

Yvon Pesqueux, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, Président du jury

Jérôme Méric, Professeur des Universités, Université de Poitiers

Rémi Jardat, Directeur de la recherche enseignant-chercheur en sciences de gestion, ISTE

Yoann Bazin, Enseignant-chercheur, ISTE

20. Machine Learning et Data Science

Stéphane Senecal, Ingénieur chercheur R&D Orange, Président du jury

Nicolas Gaude, Chief Data Scientist Bouygues Télécom

Nicolas Vayatis, Professeur des Universités

Raja Chiky, Enseignant chercheur - ISEP

Franck Bardol, Data scientist, co-fondateur et co-organisateur du Meetup Paris Machine Learning

Igor Carron, CEO et co-fondateur de Light-On, co-fondateur et co-organisateur du Meetup Paris Machine Learning

21. Intelligence économique et stratégique

Jean-Claude Javillier, Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Président de l'Association des Auditeurs en Intelligence Economique de l'IHEDN, Président du jury

Charles Coste, Fonctionnaire de l'Etat

Général Bruno de Blignières, Général (2S). Responsable des programmes Executive MBA Sécurité Globale, ISTE

Daniel Canepa, Ancien Préfet de la Région Île de France, Préfet de Paris et ancien Président de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur(ACPHFMI)

Catherine Mouradian, Présidente de "Solidarité Europe Liberté"

Jacqueline Sala, Membre du Collège de l'Académie d'Intelligence Economique, Rédacteur en chef du magazine "Veille"

Valérie Sachs, Présidente Sachs & Co

Jeanne Courouble, Présidente de la société COCODEAL

05

Règlement

Les candidatures devront être adressées au plus tard le 1er septembre 2016, à l'adresse suivante :

10, rue des Pyramides – 75001 Paris

ou par e-mail à l'adresse suivante :

Article 1 – But

Le Cercle K2 a institué des trophées intitulés « Trophées K2 ».

Ces Trophées ont vocation à :

- récompenser les meilleurs travaux de recherche et publications (thèse, article, étude, HDR, etc.) ayant permis, ou non, l'attribution d'un grade universitaire;
- promouvoir des travaux de recherche de différentes disciplines (droit, économie, gestion, science, finance, etc.);
- favoriser la diffusion du savoir et encourager la recherche universitaire en lui offrant une large reconnaissance.

Article 2 – Candidatures

Les candidatures devront être adressées au plus tard le 1er septembre 2016, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : Cercle K2 – 10, rue des Pyramides – 75001 Paris, ou par mail à l'adresse suivante : contact@cercle-k2.fr

L'envoi devra être accompagné d'une lettre de candidature dans laquelle le candidat déclare sur l'honneur :

- ses nom et prénom,
- ses date et lieu de naissance,
- sa profession,
- ses coordonnées (adresse, téléphone, email, etc.),
- son acceptation du présent règlement retourné dûment paraphé et signé.

Les documents et travaux déposés ne seront pas restitués.

Article 3 – Composition du jury

Le jury est composé d'au moins quatre personnes, dont le Président, choisis parmi les acteurs du monde universitaire et du monde économique. Il revient au Président du jury de désigner les autres membres du jury.

Article 4 – Obligations du jury

Les membres du jury doivent notifier leur accord de collaboration par écrit. La réception de cet agrément par l'équipe du Cercle K2 emporte adhésion au présent règlement.

Ils sont également tenus à une obligation de confidentialité quant au contenu des listes des candidats, au contenu des formulaires qui leur sont soumis pour délibération, et aux noms des Lauréats désignés.

Ils s'engagent à faire preuve de discrétion quant au contenu des délibérations auxquels ils ont accès et à délibérer en toute intégrité et de manière indépendante par rapport aux organisateurs de l'événement, d'une part, et aux différents candidats, d'autre part.

Article 5 – Récompense

Article 5.1. – Valorisation

Chaque lauréat recevra un trophée lors d'une soirée organisée dans un lieu de prestige à laquelle seront conviés l'ensemble des Membres fondateurs du Cercle K2, les Membres des jurys et des personnalités extérieures.

Article 5.2. – Accompagnement

Les lauréats constitueront une « promotion de chercheurs » et bénéficieront, à ce titre, de réunions mensuelles sous forme de déjeuner, diner ou cocktail auxquelles pourront participer des Membres fondateurs du Cercle K2 ou des personnalités extérieures.

Article 6 – Publicité

En acceptant de participer aux Trophées K2, les Membres du jury ainsi que les candidats autorisent l'utilisation de leur image (nom, prénom, fonction et photographie) dans tous les supports liés au projet sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que la distinction et/ou la récompense obtenues.

Article 7 – Désignation des lauréats

Les membres du jury délibèrent lors de réunions prévues à cet effet. Le calendrier de ces réunions est fixé avec l'accord de chaque membre conformément à ses disponibilités. Dans le cas où un membre du jury serait absent à l'une de ces réunions pour quelque raison, une méthode alternative lui sera proposée afin de recueillir son opinion et d'en faire part aux autres membres de son jury avant délibération définitive.

Le jury peut décider d'attribuer le Trophée à plusieurs candidats ou de ne pas décerner de Trophée s'il estime qu'aucun des travaux de recherche qui lui ont été soumis ne présente les qualités requises.

Le Président du jury rendra public le palmarès du Trophée qui sera adressé à tous les candidats.

L'attribution du Prix aura lieu au cours du dernier trimestre de l'année 2016.



Cercle K2
10, rue des Pyramides
75001 Paris
FRANCE

contact@cercle-k2.fr

www.cercle-k2.fr